

# ASSEMBLÉE NATIONALE

18 janvier 2024

---

## ACCÉLÉRATION ET SIMPLIFICATION DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT DÉGRADÉ - (N° 2066)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 128

présenté par  
Mme Corneloup et Mme Valentin

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

#### APRÈS L'ARTICLE 12, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.